INGÉRENCES ÉTRANGÈRES DANS LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE LA RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE 2024

CZU: 324:342.511(478)″2024″
https://doi.org/10.59295/eiqd.08

Svetlana CEBOTARI*

Abstract. *The presidential elections on October 20, 2024, organized on the same day as the republican constitutional referendum, and the second round of the presidential elections on November 3 of the same year, represent the fifth presidential election since the independence of the Republic of Moldova. In this election, the citizens had the opportunity to directly choose the president of the country. Thus, the elections in the Republic of Moldova in 2024 are shaping up to be a decisive turning point for the future of the country. These elections were not limited to determining who will govern Moldova, but they were the elections that decided the European destiny of the Republic. From the Republic of Moldova.*

We would witness a massive Russian interference in the electoral process. Since independence, Russia has attempted to disrupt Moldovan politics using various methods, from mild to coercive. Traditionally, the left political parties in Moldova could count on the support of Russia to consolidate a diverse electorate, through different types of support — financial, symbolic, etc. Russia's relays, in economic, religious or cultural circles, its presence in Transnistria, the mass media have for a long time ensured Moscow a special place, called into question by the war in Ukraine. Russia spent about one hundred million dollars to influence the outcome of the election.

This article highlights the main aspects of the presidential elections in the Republic of Moldova, from 2024. Foreign interference in the electoral campaign in the Republic of Moldova is also reflected.

Keywords: Republic of Moldova, presidential elections, vote, interference, vote, voters, *influence*

Introduction

Les élections présidentielles (1er tour) du 20 octobre 2024, organisées le même jour que le référendum sur l'adhésion de la République de Moldavie à l'Union européenne et (2e tour) du 3 novembre, deviennent un événement historique qui a

* Docteur d'État en Sciences politiques, Université d'Etat de Moldova, e-mail: svetlana.cebotari@usm.md

marqué le destin du pays. Ce sont des élections qui s'annonçaient comme un tournant décisif pour l'avenir du pays, notamment pour ses aspirations à rejoindre l'espace d'intégration européenne. Les élections présidentielles de 2024 ont également été le théâtre d'ingérences étrangères dans les affaires intérieures de la République de Moldavie. Nous avons assisté à une ingérence russe massive dans le processus électoral. Plus de trois décennies après l'effondrement de l'Union soviétique et l'accession à l'indépendance le 27 août 1991, la République de Moldavie reste l'État dans lequel la Fédération de Russie a ses propres intérêts géopolitiques et, afin de réaliser ses propres intérêts, la Russie essaie de recourir à un ensemble de méthodes, allant des méthodes douces à la coercition.

Bien que, selon les dispositions de la Charte des Nations Unies et les principes du droit international, chaque État ait le droit de déterminer son propre destin, sans que d'autres États n'interviennent dans ses affaires intérieures, nous assistons actuellement à une série d'événements sur la scène internationale dans lesquels ce principe est violé. La République de Moldavie ne fait pas exception à ce phénomène, et les élections présidentielles de 2024 en sont un exemple éloquent.

Le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État

L'implication dans les affaires intérieures des États n'est pas seulement un phénomène ancien, mais un phénomène constant, présent dans les relations internationales. Les interventions étrangères sont loin d'être un phénomène récent, et les États ont toujours pris soin de justifier les violations les plus flagrantes de la souveraineté de ceux contre qui l'intervention était commise. Pour s'en convaincre, il suffit de se souvenir des interventions militaires contre l'Empire ottoman au XIXe siècle, dictées officiellement par le sauvetage des chrétiens persécutés, ou par la politique expansionniste du régime hitlérien, initialement fondée sur la nécessité de protéger les minorités allemandes qui ont été victimes de répressions inacceptables et, plus récemment, des actions de la Fédération de Russie en Ukraine, et notamment en République de Moldavie (Corten Olivier).

L'existence en droit international du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État, selon lequel un État ne peut intervenir dans ce qu'on appelle généralement les affaires intérieures ou la compétence nationale, réservée ou même exclusive d'un autre État (2), a été récemment témoin d'une multitude d'ingérences dans les affaires intérieures d'autres États. Ce principe est lié au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, principe indiscutable du droit international. Si l'on doit se référer au phénomène d'ingérence, alors, selon les dispositions du droit international, l'ingérence désigne l'acte d'un État ou d'une organisation internationale qui intervient dans les affaires intérieures d'un pays tiers, sans son consentement. Une telle intervention contrevient à la notion de « souveraineté pleine et entière des États ». C'est pour cette raison que la Charte des Nations Unies du 26 juin 1945 a établi le principe strict de non-ingérence dans les affaires intérieures de tout État indépendant (article 27) (Ingérence, droit d'ingérence).

Ainsi, en 1965, lors de sa 21e session, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la résolution 2131 (XX), dont le dispositif a été inséré dans la résolution 2625 (XXV) du 24 octobre 1970, concernant la Déclaration relative aux principes du droit

international touchant les relations amicales et la coopération entre les États conformément à la Charte des Nations Unies. Depuis lors, la règle est inscrite dans le droit international selon laquelle tout État a le devoir de s'abstenir d'intervenir, seul ou en union avec d'autres États, directement ou indirectement et pour quelque raison que ce soit, dans les affaires intérieures ou extérieures d'un autre État. Ce principe exclut toute forme d'ingérence ou d'action qui porte atteinte à la personnalité juridique de l'État, à sa souveraineté et aux éléments politiques, économiques et culturels qui le constituent. Chaque État a le droit inaliénable de choisir son système politique, économique, social et culturel sans aucune forme d'ingérence d'un autre État. Aucun État ne peut appliquer ou encourager l'emploi de mesures économiques, politiques ou de toute autre nature pour contraindre un autre État à subordonner l'exercice de ses droits souverains et à obtenir de lui des avantages de quelque nature que ce soit. Tous les États doivent également s'abstenir d'organiser, d'aider, de promouvoir, de financer, d'encourager ou de tolérer des activités armées ou terroristes visant à changer le régime d'un autre État par la violence, ainsi que d'intervenir dans les luttes internes d'un autre État *(Ben Raies)*.

Ce principe était l'un des moyens adoptés pour assurer l'égalité entre les États souverains et promouvoir l'autodétermination des peuples (*Gräfrath*). Le principe de non-intervention dans les affaires intérieures est un principe de droit international qui interdit à tout État d'interférer dans les affaires intérieures d'un autre État.

Lorsqu'on analyse le « principe de non-ingérence » ou de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État, il convient de noter qu'il englobe plusieurs aspects. Premièrement, le principe interdit la menace ou l'emploi de la force armée contre un État tiers. Mais, au-delà de la menace ou de l'usage de la force, le principe de non-ingérence couvre un ensemble plus large de tout type d'ingérence dans les affaires d'un autre État. Il s'agit donc de moyens de pression politiques ou économiques qui peuvent être utilisés par un État pour s'assurer que les affaires d'un autre État soient menées comme il le souhaite, pour son propre bénéfice ou celui de ses citoyens. L'interdiction du recours à la force armée contre un autre État, qui implique une action ayant une dimension matérielle et physique, est parfois distinguée de la non-intervention et est appelée « principe de non-intervention » (*Bizeau*). Le principe de non-intervention constitue donc une norme fondamentale, mais son contenu et ses limites par rapport à d'autres normes de ce type n'ont pas encore été déterminés par le droit international moderne avec toute la précision souhaitable (Fischernon).

Le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États constitue l'un des principes fondamentaux du droit international, qui régit les relations internationales. Ce principe inclut la notion de non-ingérence dans le domaine réservé à la compétence exclusive de l'État, entendue par la pratique étatique de manière extensive. En conséquence, non seulement l'intervention armée, mais aussi toute autre forme d'ingérence ou toute menace, dirigée contre la personnalité publique d'un État ou contre ses éléments politiques, économiques et culturels, est contraire au droit international et constitue un crime au regard de celui-ci. Ce principe a été consacré dans l'article 2 de la Charte des Nations Unies explicitement pour l'organisation nouvellement créée, prévoyant qu'aucune disposition de la Charte « n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État »,

sauf en cas de menaces graves contre la paix internationale, de ruptures de la paix ou d'actes d'agression. Le même principe est également reconnu pour les relations entre les États (Charte des Nations Unies).

Élections présidentielles 2024

Les élections présidentielles de 2024 en République de Moldavie feront l'objet de discussions parmi les dirigeants politiques, ainsi que parmi les représentants du milieu universitaire. Dans le contexte d'une guerre active à la frontière orientale de la République de Moldavie, ainsi que dans le contexte où la Moldavie a obtenu le statut de pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne, les élections présidentielles marqueront le destin et l'avenir du pays. Pour une meilleure compréhension de la situation créée à l'approche des élections présidentielles en République de Moldavie en 2024, il est nécessaire de passer brièvement en revue la situation créée pendant la campagne électorale présidentielle. En analysant la situation, il convient de mentionner qu'au premier tour de scrutin, le taux de participation a été de 51,75% (50,72% au référendum), dépassant le seuil de validation de 1/3 du nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales. Lors des élections présidentielles de 2024 en République de Moldavie, plusieurs hommes politiques et personnalités publiques ont annoncé leur intention de se présenter (Alegeri prezidențiale).

4	Vasile Tarlev Parti pour l'Avenir de la Moldavie	49 316 3,19%
5	Irina Vlah candidat indépendant	83 193 5,38%
6	Ion Chicu Parti pour le Développement et la Consolidation de la Moldavie	31 797 2,06%
7	Andrei Năstase candidat indépendant	9 946 0,64%
8	Octavian Țîcu Bloc électoral « Ensemble »	14 326 0,93%
9	Victoria Furtună candidat indépendant	68 778 4,45%
10	Tudor Ulianovschi candidat indépendant	7 995 0,52%
11	Natalia Morari candidat indépendant	9 444 0,61%

Le deuxième tour de scrutin a été organisé le 3 novembre 2024 car aucun des 11 candidats à la présidence de la République de Moldavie n'a obtenu au moins 50% des

suffrages valablement exprimés (Le vote à l'étranger en 2024). Ainsi, au second tour des élections présidentielles, les deux premiers candidats du premier tour — Maia Sandu (42,49%) et Alexandr Stoianoglo (25,95%) — se sont affrontés.

No/ ordre	**Concurrent électoral**	**II-ième tour, le 3 novembre 2024**
	Maia Sandu Parti Action et Solidarité	930 238 votes 55,35%
	Alexandr Stoianoglo Parti des Socialistes de la République de Moldavie	750 371 votes 44,65%

Les résultats définitifs du deuxième tour ont été les suivants: Maia Sandu (55,35%) et Alexandr Stoianoglo (44,65%).

Malgré l'agression russe à grande échelle contre l'Ukraine et l'ingérence intense de la Fédération de Russie, les citoyens de la République de Moldavie ayant le droit de vote, tant dans le pays qu'à l'étranger, ont participé le 20 octobre 2024 au référendum constitutionnel républicain et au premier tour des élections présidentielles. Ils se sont présentés devant l'une des urnes (dont 231 bureaux de vote ouverts dans 37 pays pour leurs compatriotes). Au total, selon les données fournies, plus de 240 mille électeurs de la diaspora, dont 1 344 ont opté pour le vote par correspondance, ont voté pour le futur président de la République de Moldavie. Pour la République de Moldavie, les élections présidentielles de 2024 ont été une première. Pour la première fois, le vote par correspondance était partiellement disponible lors des élections présidentielles et du référendum constitutionnel du 20 octobre 2024. Cela s'appliquait aux citoyens moldaves de six pays : les États-Unis, le Canada, la Norvège, la Suède, l'Islande et la Finlande. Le vote par correspondance est un moyen alternatif par lequel les citoyens de la République de Moldavie à l'étranger ont la possibilité d'exercer leur droit de vote, en utilisant les services postaux ou de messagerie. Cette méthode est réglementée par la loi n° 109/2024, qui prévoit la mise en œuvre partielle du vote par correspondance, garantissant ainsi une plus large participation au processus électoral (Le vote à l'étranger en 2024).

La campagne présidentielle de 2024 en République de Moldavie dans le contexte d'ingérence étrangère

Si l’on veut établir une corrélation entre le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d’un État et les élections présidentielles en République de Moldavie en 2024, il convient de mentionner qu’elles se sont déroulées dans un contexte géopolitique tendu. La présence d’une guerre active à proximité immédiate de la République de Moldavie a conditionné la présence d’une multitude de menaces à la sécurité nationale (Le vote à l'étranger en 2024). Étant donné qu'en juin 2022, la Moldavie a obtenu le statut de pays candidat à l'adhésion à l'UE et a entamé des négociations d'adhésion en juin 2024, et que la rhétorique politique concernant l'orientation géopolitique du pays s'est intensifiée, le pays est de plus en plus soumis à des ingérences étrangères. Depuis février 2022, dans le contexte de la guerre provoquée par l’invasion de l’Ukraine par la Fédération de Russie, le discours politique sur l’orientation géopolitique du pays s’est intensifié. Le gouvernement a annoncé

publiquement que la Moldavie était la cible d'une « guerre hybride » dirigée depuis l'étranger. Les autorités ont averti que la Moldavie était soumise à diverses formes d'ingérence manipulatrice visant à déstabiliser le pays, notamment le financement illicite d'acteurs politiques, des campagnes de désinformation et des cyberattaques. Les voix de l'opposition ont critiqué les contre-mesures, notamment la suspension de plusieurs agences de presse, comme étant trop restrictives (Mission d'observation électorale).

Malgré l'agression russe à grande échelle contre l'Ukraine et l'ingérence intense du Kremlin dans les processus électoraux, les élections présidentielles de 2024 ont été un moment déterminant pour la Moldavie, a déclaré Petra Bayr, chef de la délégation de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe. Les élections en République de Moldavie du 20 octobre 2024 s'annoncent comme un tournant décisif pour l'avenir du pays. Ce vote ne se limite pas à déterminer qui gouvernera la Moldavie, mais pourrait marquer le destin européen du pays. Cependant, cette opportunité historique a été menacée par une vague de désinformation russe et d'autres attaques hybrides, qui auraient pu compromettre le vote. À moins d'un mois des élections présidentielles, le conseiller pour la sécurité nationale de la République de Moldavie a averti que la Russie avait lancé une série d'attaques hybrides sans précédent, destinées à entraver toute avancée vers l'intégration européenne.

Si l'intégrité du processus électoral n'était pas préservée, la République de Moldavie pourrait manquer l'opportunité d'adhérer à l'Union européenne (UE) en raison de l'ingérence russe. L'une des principales affirmations trompeuses véhiculées par les médias pro-russes portait sur le fait que le référendum constitutionnel en Moldavie est en réalité une tentative cachée d'abroger le principe de neutralité de la République de Moldavie en le remplaçant dans la Constitution par l'objectif de l'adhésion à l'UE. Cela ouvrirait la voie à l'intégration à l'OTAN, mettant ainsi en péril la sécurité du pays.

La menace russe sur les élections moldaves et sur les institutions de l'État en général ne doit pas être sous-estimée. La présence d'oligarques pro-russes en République de Moldavie exerce une influence considérable sur le pays et domine la vie économique, politique et publique. En outre, la Moldavie est également confrontée au problème de la région séparatiste de Transnistrie, étroitement liée à la Russie, sur le territoire de laquelle sont stationnées des militaires russes. Malgré des ressources humaines et financières limitées, la République de Moldavie a néanmoins réussi à mettre en œuvre plusieurs réformes clés pour renforcer ses institutions démocratiques face aux ingérences extérieures. Cependant, la lutte contre la corruption dans le système judiciaire reste un défi pour le pays. Pour réformer le système judiciaire, condition essentielle à l'adhésion à l'UE, le gouvernement a mis en place un processus de sélection dans lequel les juges et les procureurs sont évalués sur leur intégrité éthique et financière. On suppose que certains juges, sympathisants de la Fédération de Russie, ont tenté de perturber le processus électoral, sachant que leurs antécédents risquaient de les disqualifier dans cette évaluation et de les priver de pouvoir et de perspectives professionnelles dans un État réformé.

En outre, l'intégrité du processus électoral dépend en grande partie de la régulation des médias. Le paysage médiatique moldave est marqué par sa forte concentration entre les mains de quelques groupes, souvent affiliés à des intérêts pro-russes. La Commission européenne a signalé une concentration des médias parmi des

groupes affiliés à des oligarques en fuite et liés au groupe médiatique d'État russe RTR. Ainsi, au cours de la période 2022-2023, sur recommandation des services de renseignement de la République de Moldavie, douze chaînes de télévision diffusant principalement du contenu russe ont été suspendues. Ces chaînes étaient prétendument contrôlées par des individus sanctionnés au niveau international et fournissaient une couverture inexacte de la guerre en Ukraine. Les mesures de suspension ont été prises à la lumière d'éléments montrant que la Russie utilisait ces canaux pour porter atteinte au processus démocratique par le biais de campagnes de désinformation. En septembre 2024, la Moldavie a pris de nouvelles mesures en interdisant cinq médias publics russes.

La Cour constitutionnelle de la République de Moldavie a récemment entravé les tentatives du pouvoir exécutif de réguler les médias et d'assurer une couverture impartiale des campagnes électorales. La disposition en question limitait les apparitions des candidats dans des programmes audiovisuels qui ne sont pas spécifiquement liés aux élections, tels qu'expressément définis dans les politiques éditoriales de la presse. Cette mesure visait à limiter les discussions sur les questions électorales à des programmes spécifiques répertoriés par les médias et contrôlés par le Conseil de l'audiovisuel. En juillet 2024, la Cour a déclaré cette disposition inconstitutionnelle, estimant qu'elle imposait une restriction excessive à la liberté de la presse (*Maréchal*).

Un autre moment qui dénote l'implication étrangère dans les affaires intérieures de la République de Moldavie, notamment dans les processus électoraux en général, et dans le processus électoral de 2024 en particulier, fait référence au financement des groupes pro-russes. Il a été établi que la plus grande concentration d'argent sale envoyé par la Russie via le groupe criminel Shor, pour influencer les élections en Moldavie, se trouve dans la région autonome de Gagaouzie (dans le sud) et à Balti, selon les estimations des autorités de la République de Moldavie. Les efforts visant à contrecarrer le référendum en Moldavie ont coûté à la Fédération de Russie plus de 100 millions d'euros. L'argent a été dépensé pour des actions de désinformation et de déstabilisation de la société, ainsi que pour l'achat de votes (par le biais de paiements directs aux électeurs). Ainsi, début octobre 2024, les forces de l'ordre moldaves ont déjoué un stratagème consistant à corrompre environ 130 000 personnes en Moldavie (soit 5 % de la population moldave) au moyen de cartes électroniques pour boycotter le référendum du 20 octobre, un jour qui coïncidait avec les élections présidentielles. Selon les estimations des autorités de Chisinau, ces sources de financement ont coûté à la Fédération de Russie et au groupe Shor plus de 15 millions d'euros.

Condamné en 2023 pour fraude bancaire pour avoir volé près d'un milliard de dollars à trois banques du pays, Shor est considéré comme l'homme clé dans l'organisation de manœuvres de déstabilisation en Russie. Sur le réseau social Telegram, il accuse régulièrement « l'État policier » moldave d'être devenu une « marionnette obéissante » de l'Occident. Son parti politique – qui porte également son propre nom – a été interdit en 2023 *(*Barnaud).

Le Service de sécurité et de renseignement de la République de Moldavie a recueilli et analysé des données indiquant un niveau d'intensité sans précédent des actions commises par la Fédération de Russie visant à ancrer la République de Moldavie dans sa sphère d'influence. Le mécanisme hybride appliqué vise principalement à attaquer les processus démocratiques et à compromettre le vecteur d'intégration

européenne. Sur la base des données opérationnelles collectées, confirmées et systématisées par le SIS, il a été démontré que la Fédération de Russie maintient comme objectif stratégique l'attraction de la République de Moldavie dans sa zone d'influence. Dans ce contexte, les objectifs tactiques poursuivis pour les deux prochaines années étaient :

1) Pour 2024 – compromettre le référendum sur l'intégration européenne, interférer dans les élections présidentielles, ainsi que compromettre les candidats politiques qui s'y associent.

2) Pour 2025 – l'adhésion des partis politiques sous l'influence de la Fédération de Russie au Parlement de la République de Moldavie dans le but de créer une majorité pro-russe ou au moins modérée en faveur de l'intégration européenne.

Les données pointent vers une stratégie pour 2024-2025, qui comprendra 3 éléments principaux, intercalés les uns avec les autres :

- Soutenir les acteurs politiques sous le contrôle direct ou indirect de la Fédération de Russie.
- Des acteurs politiques se déclarent ouvertement pro-russes. Ils ont des liens directs et confirmés avec les services spéciaux, les consultants politiques, les groupes du crime organisé, l'administration présidentielle du Kremlin et les groupes oligarchiques.

En 2024, les actions d'influence de la Fédération de Russie se concentreront sur les domaines suivants :

- Le référendum sur l'intégration européenne sera la cible d'un discrédit. Le scénario appliqué comprend la création de conditions pour réduire la participation électorale et/ou compromettre l'idée du référendum : selon les évaluations, la partie russe compte sur l'option du « boycott », du « vote contre » et/ou de la formulation d'une question dans le cadre du référendum/véhicule informationnel qui associerait l'intégration européenne à l'adhésion à des alliances et blocs militaires. Dans le même temps, pour la période à venir, il est prévu d'intensifier l'espace d'information, y compris les messages selon lesquels « l'intégration européenne de la République de Moldavie équivaut à la perte de neutralité et au dégel du conflit militaire transnistrain ».
- Aux élections présidentielles de 2024 et législatives de 2025, l'objectif est de saper les chances des candidats pro-européens tout en renforçant un candidat agréable (soit directement contrôlé par le régime du Kremlin, soit avec des vues antirusses modérées, avec lequel il sera possible, plus tard «arriver au pouvoir de discuter »).

Les éléments d'influence hybride de la Fédération de Russie reposent sur l'ingérence dans les affaires intérieures de la République de Moldavie avec la participation d'acteurs politiques, de structures associatives/groupes d'influence pro-russes, de sociétés d'analyse d'informations liées au facteur russe, ainsi que des groupes distincts de citoyens financés clandestinement par des centres subversifs extérieurs. Sur la base de la situation actuelle, la force motrice, y compris celle qui est encline à prendre des mesures qui provoquent la radicalisation et la violence, est le groupe de Shor, à travers ses extensions sociopolitiques, dont la tâche principale pour 2024 est de compromettre les résultats du référendum.

Certaines données témoignent également d'indicateurs de la renaissance de la doctrine « souveraine/étatiste » de la Fédération de Russie en République de Moldavie. Le vecteur d'action des groupes dits « étatistes » a axé leur rhétorique sur des principes populistes, des « approches prétendument patriotiques-nationalistes » - l'aspect de la souveraineté, de la neutralité, l'approche du principe « par nous-mêmes ». Dans le même temps, certaines de ces entités liées à la doctrine ont bénéficié d'un soutien financier direct et/ou indirect du groupe « ȘOR », et leurs actifs sont mis en évidence par des vues pro-russes évidentes. Il est fort probable que ces structures soient guidées par les services de renseignement russes ou par des centres d'influence de la Fédération de Russie liés à l'administration présidentielle du Kremlin, et diffusent les récits stratégiques promus par la Fédération Russe concernant la République de Moldavie. À cet égard, des indicateurs d'ingérence russe dans les affaires intérieures de la République de Moldavie ont été étudiés, notamment dans la perspective de la réanimation d'éléments de la « cinquième colonne », camouflés sous l'« intérêt national souverain ». En outre, dans le contexte des élections présidentielles, des prémisses ont été tracées pour une coalition, sous les auspices de la Fédération de Russie, des forces susmentionnées, avec l'attraction d'autres forces étatistes, afin de promouvoir les spéculations concernant « l'atteinte à la souveraineté par le biais de l'intégration européenne» (Évaluation de l'implication).

Lors du scrutin présidentiel et du référendum sur l'appartenance à l'Union européenne d'octobre 2024, des tentatives d'ingérence ont été détectées. Ainsi, le 17 octobre, la police a annoncé avoir identifié un réseau d'une centaine d'individus soupçonnés d'avoir été entraînés pour provoquer des troubles dans le pays lors des élections qui devaient avoir lieu le 20 octobre. À la suite des actions opérationnelles de la police, plusieurs autres suspects ont été arrêtés – des jeunes d'une vingtaine d'années, qui auraient été envoyés en Russie, en Serbie et en Bosnie-Herzégovine pour suivre une formation dans le but de perturber le scrutin (Géopolitique). Comme le souligne le Parlement européen, les autorités ont découvert un « système de fraude électorale à grande échelle, financé par l'oligarque I. Shor, qui impliquait le transfert de 15 millions de dollars à 130 000 Moldaves » via des comptes bancaires ouverts en Fédération de Russie.

Selon la police citée par la presse moldave, environ 130 personnes étaient chargées de coordonner ces activités de corruption, tandis que 2.000 autres étaient chargées de recruter des candidats pour le vote « non » au référendum et le vote positif en faveur du candidat pro-russe. Plus de 50 000 membres du réseau ont pu recueillir des données auprès d'environ 70 000 électeurs. Ils auraient tous été payés pour leurs actes, entre 200 et 11 000 lei (10 à 560 euros). Dans l'organisation du système de sabotage du processus démocratique, le principal suspect est I. Shor, qui a promis en septembre 2024 sur la chaîne Telegram qu'il verserait une rémunération à tous ceux qui voteraient contre le référendum européen. Ainsi, la vidéo en ligne citée par CNN, « Si vous avez bien fait et que la majorité des gens de votre région ont voté contre, le bonus que vous recevrez personnellement de ma part sur votre carte sera de 5 000 lei, soit 260 euros», sert de preuve des crimes.

Parmi les preuves saisies par la police au cours de l'enquête figurent d'importantes sommes d'argent et des dizaines de milliers de tracts en faveur du «non», comme l'a rapporté Sky News en direct depuis un entrepôt de Chisinau. « Ici, vous pouvez voir

d'énormes piles d'affiches ou de tracts qui auraient été distribués et qui disent „votez non au référendum”. D'un côté il y a les Russes, de l'autre côté il y a les Moldaves. » « Plus de 100 jeunes ont participé à de telles formations en juin, sous prétexte de participer à un programme culturel et touristique », détaillent les autorités, décrivant une série de formations, notamment « des tactiques visant à déstabiliser l'ordre constitutionnel». En outre, comme preuve de l'ingérence de la Fédération de Russie dans les élections présidentielles de 2024 en République de Moldavie, nous servons également l'arrestation, le 11 juin 2024, par la police moldave de passagers arrivant de Moscou par avion. Certains des instructeurs seraient liés à Wagner, un groupe paramilitaire russe en déclin depuis la mort de son chef en août 2023 dans un accident d'avion. D’autres citoyens, dont des Moldaves, ont été formés en Bosnie-Herzégovine et en Serbie, où ils ont suivi une formation plus longue, de début septembre à mi-octobre.

Les enquêtes ont permis de découvrir un système massif d'achat de voix, impliquant des dizaines de milliers de Moldaves payés pour insérer des bulletins anti-Sandu et anti-UE dans les urnes. Selon les déclarations du chef de la police V. Cernăuteanu, en raison de l'ampleur et de la complexité du mécanisme, ces actions de la Fédération de Russie représentent un « phénomène sans précédent ». Un constat corroboré par une étude du New Strategy Center, basé en Roumanie, affirme qu'entre fausses informations et système massif d'achat de voix, « l'ingérence russe a atteint un niveau sans précédent » (*Le président sortant pro-UE).* Selon les données du Service de renseignement et de sécurité de Chisinau, parmi les coordinateurs des actions du groupe en Moldavie figurent les citoyens étrangers Konstantin Goloskokov et Mikhaïl Potepkine - ce dernier étant soumis à des sanctions internationales. Potepkine est connu pour ses liens avec « Wagner » et l'organisation russe « Ferma », impliquée dans le financement et l'organisation des actions de déstabilisation de 2023 en Moldavie (*Calugareanu)*.

Ce n’est pas la première fois que la Moldavie est la cible de tentatives de déstabilisation venues de l’Est. Lors des élections locales de décembre 2023, des discours de désinformation tels que la „russophobie imposée par l'Occident” ont circulé dans tout le pays via les réseaux Facebook », confirme la plateforme indépendante Open Global Rights. De fausses pages ont été créées depuis juillet via le réseau publicitaire de Facebook pour promouvoir des intérêts et des personnalités pro-russes comme Ilan Shor, selon des données de l'ONG Reset publiées dans Le Monde. Des deepfakes ciblant le président M. Sandu ont également circulé. Selon Reset, le coût total de l'opération a été estimé entre 198 000 et 280 000 euros (Quevrain). Au lendemain du référendum du 20 octobre, le Kremlin a immédiatement dénoncé des « anomalies » dans le décompte des voix, et la presse russe s'est empressée d'évoquer une « manipulation » du vote (ibidem).

Les députés soulignent le rôle joué par une multitude d'acteurs malveillants, tels que les oligarques moldaves pro-russes et le réseau RT financé par la Russie, dans la fraude électorale, ainsi que dans les cyberopérations et la guerre de l'information. Ils appellent également l’UE et ses États membres à veiller à ce que toute l’assistance nécessaire soit fournie à la Moldavie pour renforcer ses mécanismes institutionnels et sa capacité à répondre aux menaces hybrides.

Le second tour des élections présidentielles du 3 novembre 2024 s’est déroulé dans un contexte d’accusations d’ingérence étrangère et d’allégations d’achat de voix et

d’intimidation des électeurs. En outre, selon les données de la police de la République de Moldavie, des « preuves raisonnables » ont été trouvées concernant des transports organisés et illégaux vers des bureaux de vote à l'intérieur du pays et à l'étranger. En outre, selon les déclarations des responsables de la police de la République de Moldavie, des activités de «transport aérien de la Russie vers la Biélorussie, l'Azerbaïdjan et la Turquie» de personnes susceptibles de déstabiliser la situation en République de Moldavie ont été détectée (Accusations d'achat de votes).

Selon la vice-première ministre moldave chargée de l'intégration européenne, Cristina Gherasimov, la Moldavie est désormais un terrain d'essai pour les nouvelles méthodes subversives de la Russie, « et tout ce qui fonctionne en Moldavie sera utilisé plus tard dans d'autres pays ». Il met en garde contre les tentatives sans précédent du Kremlin visant à saper les institutions démocratiques, notamment par la violence armée, les explosifs et les drones. L'objectif de la Russie, selon C. Gherasimenco, est d'empêcher la République de Moldavie d'adhérer à l'UE. Le porte-parole du Conseil de sécurité nationale américain, John Kirby, a également évoqué l'ingérence de la Fédération de Russie dans les élections présidentielles en République de Moldavie. Selon les déclarations de Kirby, « la Russie tente de saboter les élections présidentielles en République de Moldavie et a dépensé des millions de dollars pour y parvenir ». La même chose est confirmée par le président du Conseil européen, Charles Michel, qui a averti dans la lettre envoyée aux 27 dirigeants européens que « la République de Moldavie fait face à des moments cruciaux pour son parcours européen ». Le 17 octobre 2024, le Conseil de l’UE a condamné l’ingérence de la Russie dans le processus électoral en République de Moldavie. Peter Stano, le porte-parole de la Commission européenne, a également noté que le vote s'est déroulé dans un contexte d'ingérence et d'intimidation sans précédent de la part de la Russie (...) visant à déstabiliser le processus démocratique en République de Moldavie (Moldavie: l’UE dénonce).

Le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte, a également réagi à l'ingérence de la Fédération de Russie dans les élections présidentielles en République de Moldavie. Selon lui, la Russie tente de détourner la trajectoire européenne de la République de Moldavie. Il a salué le leadership de Maia Sandu et a déclaré que, par ce qu'elle fait, elle tente de construire une démocratie stable en Moldavie, capable de se protéger, en particulier, de « l'ingérence hybride russe » (Calugareanu).

Dans ce contexte, les déclarations du Premier ministre polonais Donald Tusk, qui a salué le vote positif de la République de Moldavie sur l’adhésion à l’UE, méritent également l’attention. « Exaspérer Moscou, impressionner l’Europe, sauver le pays une fois de plus – c’est Maia Sandu. » Le président de la Commission européenne a salué le vote de la Moldavie en faveur de l'adhésion à l'UE, malgré les « stratégies hybrides » russes. « […] La Moldavie montre qu’elle est indépendante, qu’elle est forte et qu’elle veut un avenir européen », a écrit Ursula von der Leyen sur un réseau social : « Maia Sandu, qui a tourné le dos à Moscou après l’invasion de l’Ukraine et a porté la candidature de son pays à Bruxelles, convoquant le référendum pour valider sa stratégie et déterminer le sort de cette ancienne république soviétique de 2,6 millions d'habitants (Moldavie: l’UE dénonce).

Dans le contexte créé par plusieurs accusations d'ingérence de la Fédération de Russie dans les élections présidentielles en République de Moldavie, le porte-parole de

la présidence russe, Dmitri Peskov, a exigé des « preuves » concernant les « accusations graves » du pro-Président européen de la République de Moldavie. Selon Peskov, « il est difficile d'expliquer l'augmentation des votes en faveur de M. Sandu et de l'adhésion à l'UE ». « Toute personne familière avec les processus électoraux peut détecter des anomalies dans l'augmentation de ces votes », a déclaré Peskov. En outre, pour défendre sa position, le porte-parole russe a dénoncé qu'il y avait "une campagne électorale non libre" en République de Moldavie, et que Moscou voit "combien de personnes ne sont pas favorables à l'idéologie des actions du président sortant".

Conclusions

En analysant l'ingérence de la Fédération de Russie dans les élections présidentielles en République de Moldavie, nous pouvons certainement dire que la Moldavie est un exemple de la manière dont les démocraties libérales en développement doivent se protéger de la désinformation et de l'ingérence étrangère. Les autres démocraties libérales devraient observer ce qui se passe en Moldavie et tirer les leçons de son expérience. Pour la Moldavie, ces élections représentent un tournant décisif. Plus de trois décennies après l'effondrement de l'Union soviétique et l'accession à l'indépendance le 27 août 1991, la République de Moldavie reste un État qui continue de choisir son avenir. La victoire des forces pro-européennes devient synonyme de rapprochement du pays avec l'Union européenne et d'une éventuelle adhésion. La République de Moldavie, une ancienne république soviétique, s'efforce de sortir de la sphère d'influence de la Fédération de Russie, mais la Russie, à son tour, intensifie ses efforts pour la maintenir dans sa sphère d'influence.

BIBLIOGRAPHIE

Accusations d'achat de votes et d'ingérence russe. https://romania.europalibera.org/a/maia-sandu-alegeri-moldova/33186376.html

Alegeri prezidențiale. https://alegeri.md/w/Pagina_principal%C4%83

Les élections et le référendum en République de Moldova, considérés comme efficaces et compétitifs par les observateurs internationaux, malgré les tentatives visant à porter atteinte à l'intégrité. extension chrome://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.oscepa.org/en/documents/election-o

Élections présidentielles. https://alegeri.md/w/Page_principale%C4%83

Barnaud Timothée. *Moldavie : ces ingérences russes « sans précédent » pour perturber des élections cruciales en Europe. Moscou a investi des millions de dollars dans des opérations de corruption et de désinformation en Moldavie, où se déroulent ce dimanche l'élection présidentielle et un référendum sur l'adhésion à l'UE*. https://www.lexpress.fr/monde/moldavie-ces-ingerences-russes-sans-precedent-pour-perturber-des-elections-cruciales-PAH63HGS3RD4TGDYRV4GB2FCMQ/

Ben Raies Monji. *La non-ingérence dans les affaires intérieures de l'État : Définition et fondements*. https://www.leaders.com.tn/article/32302-la-non-ingerence-dans-les-affaires-internes-de-l-etat -la-définition-et-les-fondements-de-l'État

Bizeau Maxime. *Le principe de non-ingérence en droit international.* https://fiches-droit.com/principe-de-non-ingerence#:~:text=Un%20autre%20exemple%20de%20violation,secrets%20fran%C3%A7ais%20en%20Nouvelle%2DZ%C3%A9lande

Calugareanu Vitale. *Alerte renforcée à la veille des élections en Moldavie.* https://www.dw.com/ro/alert%C4%83-sporit%C4%83-%C3%AEn-ajunul-alegerilor-din-moldova/a-70541679

Charte des Nations Unies du 26 juin 1945. Émetteur : Nations Unies publiée dans : journal officiel du 26 juin 1945 chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/ http://www.anr.gov.ro/docs/ législation/internationale /Charte_de_l'Organisation_des_ Nations_Unies_ONU_.pdf

Corten Olivier, Dubuisson François. *Histoire et actualité de l'ingérence : droit ou politique* ? https://www.ceja.ch/images/CEJA/theses/Droit_intervention_humanitaire.pdf

Évaluation de l'implication de la Fédération de Russie dans les processus électoraux en République de Moldova en 2024-2025. Service de renseignement et de sécurité de la République de Moldavie. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/ https://sis.md/sites/default/files/comunicate/fisiere/Scenarii%20de%20influen%C8%9B%C4%83%202024-2025.pdf

Fischernon Georges . *Intervention.* https://www.universalis.fr/encyclopedie/non-intervention/

Géopolitique. La Moldavie affirme avoir arrêté des perturbateurs pro-russes juste avant les élections. https://www.courrierinternational.com/article/geopolitique-la-moldavie-affirme-avoir-arrete-des-perturbateurs-prorusses-juste-avant-les-elections_223571

Gräfrath Bernhard. *Ingérence et droit international,* p. 17-32. https://books.openedition.org/iheid/2927

Georges fischernon-intervention. https://www.universalis.fr/encyclopedie/non-intervention/

Ingérence, droit d'ingérence. https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ingerence-et-securite

Le président sortant pro-UE remporte l'élection présidentielle moldave. https://www.rts.ch/info/monde/2024/article/la-presidente-sortante-pro-ue-remporte-l-election-presidentielle-moldave-28682777.html

Le vote à l'étranger en 2024. https://alegeri.md/w/Votarea_peste_hotare_%C3%AEn_2024

Maréchal Annabel. *Élections en Moldavie : comment limiter l'influence russe ?* https://prospective-innovation.org/moldavie-integrite-elections-2024-ingerence-russe-adhesion-ue/

Mission d'observation électorale. République de Moldavie – Élections présidentielles et référendum constitutionnel, 20 octobre 2024. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.osce.org/files/f/documents/c/b/578857.pdf

Moldavie : courte victoire du « oui » au référendum pour l'UE, la Russie accusée d'ingérence. https://www.liberation.fr/international/europe/la-moldavie-vers-une-victoire-du-non-au-referendum-pour-ladhession-a-lue-la-russie-accuse-dingerences-20241021_VL6SGMNYRVGHXOUXKU5LQ2TQ7M/

Moldavie : l'UE dénonce une « ingérence sans précédent » de la Russie, après la courte victoire du « oui » au référendum. https://www.lemonde.fr/international/article/2024/10/21/moldavie-le-non-a-l-adhesion-du-pays-a-l-ue-pointe-en-tete-la-presidente-sandu- dénonce-une-attaque-sans-précédent-contre-la-démocratie_6357047_3210.html

Quevrain Caroline. *Ingérence russe dans le référendum européen en Moldavie* ? https://www.tf1info.fr/international/que-sait-on-des-accusations-d-ingerences-russes-dans-le-referendum-en-moldavie-sur-l-adhesion-a-l-union-europeenne- moi-2329747.html

La presse étrangère écrit sur les enjeux des élections présidentielles en Moldavie.
https://www.ipn.md/ro/presa-straina-scrie-despre-smiza-alegiror-prezidentiale-din-moldova-8013_1108691.html

Voter à l'étranger en 2024. https://alegeri.md/w/Votarea_peste_hotare_%C3%AEn_2024